

FORMATION AU BREVET D'INITIATION A L'AÉRONAUTIQUE (B.I.A.)



Le Proviseur : Monsieur PIQUÉ-ROSIQUE

ce.0630069h@ac-clermont.fr

Les conseillères principales d'éducation

Affaire suivie par Mme Sophie BOISSIÈRE Mme Christine COURTEIX, Téléphone : 04 73 80 82 47 sophie.boissiere@ac-clermont.fr

Le professeur d'aéronautique

Affaire suivie par M Jean-Valéry MACQ 06-60-92-02-82 <u>Jean-valery.macq@ac-</u> clermont.fr

21 rue Jean ZAY 63 300 THIERS Madame, Monsieur,

Le lycée Jean ZAY organise pour les élèves du bassin, la formation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA); en partenariat avec le lycée MONTDORY, le collège AUDEMBRON, le collège de BELLIME, le collège DE LA DUROLLE, le collège CONDORCET et le collège ONSLOW.

Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique est un examen reconnu par la F.N.A. (Fédération Nationale Aéronautique), auquel on peut se présenter après avoir participé à une formation théorique et pratique. Ce brevet, outre la découverte de l'aéronautique, permet de bénéficier de primes offertes par la FNA pour les jeunes pilotes s'inscrivant ensuite dans un aéro-club.

La formation se fait en collaboration avec un aéro-club, sous la responsabilité d'un titulaire du C.A.E.A. et comprend deux parties

La partie théorique :

Sa durée est de l'ordre de 45 heures, les cours se déroulent au lycée, les mercredis de 14h00 à 16h00 en F110, à partir du 06/10/2021.

Les matières enseignées sont :

- Aérodynamique et mécanique du vol
- Navigation, sécurité des vols
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace
- Connaissance des aéronefs
- Météorologie

L'examen national à la mi-mai 2022, comportera 20 questions par matières étudiées, sous la forme d'un QCM.

TOURNEZ LA PAGE SVP



- La partie pratique :



2/2

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX

Cette partie est prise en charge par l'aéro-club d'Auvergne à AULNAT, qui est notre partenaire pour cette formation. Elle prend la forme d'un vol de 2 heures. Chaque élève occupe la place avant pendant 60 minutes. Durant ces vols, votre enfant est assuré par l'assurance de l'aéro-club. Pour information, les subventions (indispensables pour supporter le coût des vols) ne sont versées que pour les élèves ayant réussi l'examen (80 euros par élève admis à l'examen).

Une **SÉANCE D'INFORMATION** est ouverte à tous les élèves intéressés le **MERCREDI 29 SEPTEMBRE DE 14H à16H.**

A l'issue de cette séance d'information, votre enfant détermine s'il veut suivre cette formation.

Son INSCRIPTION est OBLIGATOIRE pour le DÉBUT DES COURS Le MERCREDI 6 OCTOBRE DE 14H à 16H ;

La Maison des Lycéens du lycée Jean ZAY (M.D.L) et la FNA subventionnent à hauteur de 80€ les coûts de la partie pratique, il reste à votre charge 110€. Cette somme peut, à votre convenance, être réglée en une fois à l'inscription ou en 3 fois, ainsi que la cotisation obligatoire à la MDL de 7€ pour les DP et externes et de 12€ pour les internes.

Le Proviseur M.PIQUÉ-ROSIQUE

SIGNATURE DU CANDIDAT

| INS | SCRIPTION AU BIA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 |
|-----------------------------------|---|
| A a | dresser/apporter à Madame BOISSIÈRE ou Monsieur MACQ |
| Je soussigné(e) Monsieur, Ma | adame : |
| NOM | PRÉNOM |
| TÉLÉPHONE | |
| Représentants légaux de l'élè | ve: |
| NOM : | PRÉNOM |
| ADRESSE | |
| DATE DE NAISSANCE : | LIEU DE NAISSANCE : |
| TÉLÉPHONE port : | MAIL |
| CLASSE : | ÉTABLISSEMENT : |
| Inscris mon | fils/ma fille à la formation au B.I.A. pour l'année scolaire 2021-2022. |
| DP/externes ou de 12 euros | pas encore cotisé à la MDL du lycée Jean ZAY, je joins un chèque de 7 euros pour les pour les internes à l'ordre de « MDL lycée Jean ZAY ». éjà cotisé à la MDL du lycée Jean ZAY |
| ☐ en une seule fois (je joir | somme forfaitaire de 110 euros ns obligatoirement le paiement à la présente inscription) igatoirement les trois chèques à la présente inscription, ils seront déposés en banque mars) |
| 3/ ☐ une photocopie recto-ve | rso d'un document d'identité du candidat. |